

N/REF : 11/06/2025 12H05 C:000053 I:80058
V/REF : AC/C21337
V/Email reçu le Mercredi 11/06/2025 a 12H05

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. PPOL
IMMEUBLE : PROM.PAGNOL -PPOL
11/23, PLACE MARCEL PAGNOL
2, RUE HUGUETTE GALLAIS
35170 BRUZ

Rennes, le 08 Aout 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003-Lot7 Bréquigny

LOCALISATION : ALLEE 11 PAGNOL - BAT D - MME THOMAS 07 54 81 09 07
LOGEMENT N° 118212, PORTE N°D209, 2° ÉTAGE, TYPE 2

MOTIF : LOCAL SINISTRÉ : INSTITUT : MME PIEL : 06 70 23 12 81 / 02 99 52 65 55
RECHERCHE DE FUITE
UN DÉGÂT DES EAUX AVEC RISQUE ÉLECTRIQUE PROVENANT DU LOGEMENT DE MME THOMAS

Donneur d'ordre : Mme M. LE ROUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 11/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : LE COMPTEUR NE TOURNE PAS
CONTRÔLE DES ÉLÉMENTS SANITAIRES
CONSTAT : ÉLÉMENTS SANITAIRES ÉTANCHENT
CONTRÔLE DANS LES LOCAUX DU RDC DANS L'INSTITUT DE MME PIEL
CONSTAT : PASSAGE D'EAU USÉS DANS LE FAUX PLAFOND NON DÉMONTABLE
AVEC L'ACCORD DE MME PIEL ON LAISSE EN ATTENTE ET ELLE REVIENT VERS NOUS
SI LE PROBLEME REVIENT
REMARQUE : BAIE VITRÉ ÉTAIT GRAVEMENT FISSURÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 13/06
INTERVENTION DU 13/06
MISE EN PLACE DU PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUITE
CONSTAT : PAS DE FUITE APPARENTE A CE JOUR
VÉRIFICATION DES 2 LOGEMENT AU DESSUS LOGEMENT D209 ET LE LOGEMENT DA
CÔTÉ A DROITE DU D209
VÉRIFICATION DE TOUT LES POINTS D'EAU

CONSTAT : PAS DE FUITE APPARENTE
TEST DE TOUTES LES VIDANGES (AVEC COLORANT) POUR VÉRIFICATION SI FUITE
EN ATTENTE DE RÉSULTAT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 16/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
POURSUITE RECHERCHE DE FUITE
CONSTAT : FUITE POTENTIELLEMENT TROUVÉE SUR ÉVACUATION DE LA DOUCHE DU
LOGEMENT 210 DEUXIÈME ÉTAGE
PRÉCONISATION : PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE LA BONDE DE DOUCHE
DU LOGEMENT 210 DEUXIÈME ÉTAGE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 27/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RÉPARATION DE LA BONDE DE DOUCHE DU LOGEMENT 210
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
REMARQUE : APPEL AUPRES DE L'INSTITUT QUELQUES JOURS PLUS TARD AFIN DE
CONFIRMER L'ABSENCE D'INFILTRATIONS D'EAU
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 07/07 (MATIN)
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUITE
CONTROLE LOGEMENT 210
TEST ALIMENTATIONS ET ÉVACUATIONS
CONSTAT : AUCUNE FUITE CONSTATÉE
CONTROLE LOGEMENT 209
TEST DES ALIMENTATIONS
CONSTAT : AUCUNE FUITE CONSTATÉE
CONTROLE LOGEMENT 208
TEST DES ALIMENTATIONS
CONSTAT : AUCUNE FUITE CONSTATÉE
OUVERTURE DU FAUX PLAFOND POUR INSTALLATION TRAPPE UNE ÉVACUATION E.U
PASSE DANS LE FAUX PLAFOND DANS L'INSTITUT DE BEAUTÉ (ACCORD MME PIEL)
REPÉRAGE DU TUYAUX QUI CORRESPOND À LA COLONNE EEAUX USÉES DANS LA SALLE
DE BAIN DU LOGEMENT 209
TEST DES ÉVACUATIONS DANS LE LOGEMENT 209
CONSTAT : FUITE CONSTATÉE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 07/07
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
REMISE EN PLACE MORCEAU PLACO
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 24/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : APRES L'OUVERTURE DU MUR, L'ÉCOULEMENT PROVIENDRAIT DE L'ÉTAGE SUPERIEUR
CONTROEL LOGEMENT SUPERIEUR (A DROITE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR PUIS DERNIERE PORTE A GAUCHE)
CONSTAT : L'ÉVENT DE LA CANALISATION DE L'APPARTEMENT DU 2E ÉTAGE EST SUR LA TOITURE DU 3E ÉTAGE, LA TOITURE N'EST PLUS ÉTANCHE.
MISE EN PLACE DE COLORANT FLUORESCINE AU NIVEAU DE L'ÉVENT
CONSTAT : APPARITION DE COLORANT, DES GOUTTES PROVIENNENT BIEN DE LA TOITURE ET QUI TOMBENT DANS LA GAINTE TECHNIQUE DE L'APPARTEMENT DU 2E ÉTAGE (VIDEOS)
CONCLUSION : FAIRE INTERVENTION LA SOCIETE EN CHARGE DE L'ÉTANCHÉITÉ DE LA TOITURE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 29/07/25 a 17H18 Mme M. LE ROUX
MG LGESTION Email envoyé le 09/07/25 a 11H56 Mme M. LE ROUX
PRÉVOIR OUVERTURE DU PLACO SOUS LE LAVABO DU LOGEMENT 209 POUR VOIR LA CONFIGURATION DE LA COLONNE
SUITE A CELA, PRÉVOIR REMPLACEMENT TRONÇON DE LA COLONNE FUYARDE AVEC PASSAGE EN DALE
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS
MG LCOMPTER Email envoyé le 01/07/25 a 14H37 Mme M. LE ROUX
LC LGESTION Email envoyé le 18/06/25 a 10H54 Mme M. LE ROUX
18/06 : POUVEZ-VOUS NOUS TRANSMETTRE LE NOM ET LES COORDONNEES DU LOCATAIRE DU LOGEMENT 210 AFIN DE PROGRAMMER NOTRE INTERVENTION ?
DANS L'ATTENTE DE VOTRE RETOUR, CORDIALEMENT.
AT LGESTION Email envoyé le 17/06/25 a 14H04 Mme M. LE ROUX
1706 : BONJOUR, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE LA BONDE DE DOUCHE DU 2EME ÉTAGE (LOGMENT 210). DANS L'ATTENTE. CORDIALEMENT,
AT LCOMPTER Email envoyé le 12/06/25 a 09H49 Mme M. LE ROUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PBL009-Ff RFE compl.EF-EC/chauf.>1/2jrPP	1	400,00		400,00
1,00	PBL015-Ff RFE compl.EF-EC/chauf.>1/2jrPC	5	400,00		400,00
TOTAL H.T.					800,00
T.V.A. a 10,00%					80,00
TOTAL T.T.C.				En EURO	880,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.